



Communiqué de presse - 30 mars 2022

## La coopérative Railcoop décale le lancement de son service voyageurs Bordeaux – Lyon

*Prévu le 11 décembre 2022, le lancement de la première ligne voyageurs de Railcoop sera reporté, la coopérative faisant face à des barrières persistantes en tant que nouvelle entreprise ferroviaire, sous forme coopérative.*

Le conseil d'administration de Railcoop, qui s'est réuni le 28 mars dernier, a pris la décision de reporter le lancement de la ligne voyageurs Bordeaux–Lyon, prévu le 11 décembre 2022.

Deux raisons ont mené à cette décision. D'une part, **la finalisation du tour de table financier** demeure conditionnée à l'engagement ferme et définitif des banques, des investisseurs institutionnels et des acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). D'autre part, **la disponibilité du matériel roulant ferroviaire** dépend de la capacité des industriels à rénover les rames d'occasion disponibles dans un délai raisonnable.

Portée par **une très forte dynamique citoyenne**, Railcoop constate toutefois aujourd'hui que les acteurs bancaires et financiers peinent à s'engager, y compris les acteurs qui revendiquent de soutenir l'émergence de nouveaux modèles économiques et le développement des territoires ruraux, face à un marché prometteur, mais naissant.

Railcoop a pourtant d'ores et déjà franchi de **nombreuses étapes d'envergure** dont l'obtention de la licence d'entreprise ferroviaire et du certificat de sécurité unique à l'automne 2021 et **le lancement d'un service fret en novembre 2021**. La coopérative a par ailleurs levé près de **7 millions d'euros en fonds propres auprès de 12 000 sociétaires** personnes physiques, 200 entreprises et associations, ainsi qu'une trentaine de collectivités locales. La coopérative emploie aujourd'hui 33 personnes.

La difficulté des acteurs bancaires à supporter un risque trafic d'un service ferroviaire non exploité à date démontre **la nécessité d'accompagner de manière plus adéquate l'ouverture du marché**, notamment par la mise en place de mécanismes de **garanties publiques** de nature à faciliter l'accès aux emprunts. Railcoop est en discussion à ce sujet

avec les pouvoirs publics et continue par ailleurs sa levée de fonds auprès des citoyens, entreprises, associations et collectivités locales.

Concernant le matériel roulant, après plusieurs mois de négociations, Railcoop a signé le **contrat de cession des rames X72500**. Toutefois, il apparait des échanges avec les industriels pré-sélectionnés pour la rénovation de ces rames que celles-ci ne pourront être disponibles fin 2022, comme initialement prévu.

La coopérative continue néanmoins de construire son service Bordeaux–Lyon, en lien avec les sociétaires et en bonne intelligence avec ses différents partenaires : construction des sillons avec **SNCF Réseau**, aménagement des espaces en gares en lien avec **SNCF Gares & Connexions**, élaboration de l'offre de restauration à bord avec **Isara**, développement des outils billettiques...

**La date de lancement du service** est désormais conditionnée à deux éléments :

- La finalisation du plan de financement qui déterminera la date d'entrée en atelier pour la rénovation de la totalité de la flotte nécessaire au lancement du service ;
- La date exacte de livraison des rames rénovées.

L'engagement de Railcoop au service de ses sociétaires et des territoires demeure inchangé. Il s'agit pour **le ferroviaire d'occuper à nouveau une place centrale** dans les mobilités et l'aménagement territorial en France. C'est une nécessité pour contribuer à la **transition écologique**, favoriser **l'inclusion sociale** et contribuer à la **redynamisation des territoires ruraux**.



[www.railcoop.fr](http://www.railcoop.fr)